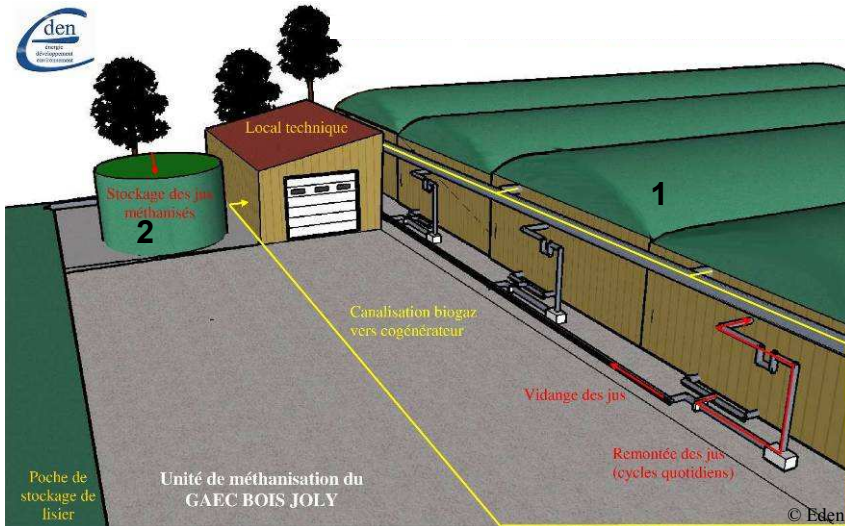


Une technique en développement pour les fumiers

Le **fermenteur (1)** est rempli à l'aide d'un engin de ferme (tracteur avec chargeur frontal...). Il est ensuite refermé (ici par une membrane) et reste ainsi pendant environ 2 mois, jusqu'à dégradation complète de la matière. Cette dernière est alors ressortie pour un épandage ultérieur.

La digestion entraîne l'écoulement de jus qui seront réutilisés pour humidifier et inoculer la nouvelle matière. Ils seront donc stockés (2) et chauffés pour conserver les bactéries et optimiser leur travail.



Pour du biogaz en continu

L'installation va se doter de **plusieurs fermenteurs**, dont le fonctionnement sera décalé afin de permettre une production continue de biogaz.

Le biogaz pourra être stocké sous membrane au dessus du fermenteur (1).

Schéma de principe de la méthanisation par voie sèche.

Unité de méthanisation du GAEC du Bois-Joly, inaugurée en juin 2008.



Quelques installations

En Europe, cette technique est encore peu développée car elle nécessite beaucoup de maintenance et elle coûte cher. On compte une cinquantaine d'installations.

En France, deux unités de méthanisation fonctionnent sur ce principe : chez Pierre Lebbe (Hautes-Pyrénées) et au GAEC du Bois Joly (Vendée).

Pour plus d'informations : [L'association EDEN](#) ; [TRAME](#)

Liste non exhaustive de constructeurs : [ARCHEA](#) ; [BIOFerm](#) ; [BEKON](#) ; [Loock Biogas System GmbH](#) ; [SIG](#) (procédé 3A) ; [Ratzka](#) ; [Kompogas AG](#) ; [Linde-Laran](#) ; [OWS](#) ; [Schmack Biogas AG](#)...

Intelligent Energy Europe

Rhône-Alpes Région



© Rhônalpennergie-Environnement - Date de mise à jour : août 2008

Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas l'opinion de la Communauté Européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.